



DOSSIER :
Les Vacances

VIE ASSOCIATIVE :
"Parlons en"

ETABLISSEMENTS :
Rêves de gosses

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

Financement des entreprises d'insertion, du logement social,
microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés !

Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

Votre agence à PAU
Crédit Coopératif
24, Rue Ronsard - BP 707
64007 PAU cédex
Tél. : 05 59 14 00 70
Fax : 05 59 14 71 26
E-mail Pau@credit-cooperatif.coop

GROUPE BANQUE POPULAIRE

www.credit-cooperatif.coop

PENSEZ A L'AVENIR DE VOS ENFANTS : AVEC LE CONTRAT RENTE SURVIE D'AXA*

Pour tous renseignements, contactez-moi :



HUBERT LAHEUGUÈRE
CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Quartier Cher 65100 Julos

Tél. 05 62 45 60 91 - Portable : 06 70 36 45 69

E.mail : hubert.laheuguereloustalet@axa.fr - N° ORIAS 07 018 707

* réduction d'impôts de 25% de vos versements
dans la limite de 1525€ + 300€ par enfant.

Vivre confiant

SOMMAIRE

• FUTUROSCOPE	3
• EDITORIAL	5
• VIE DES ETABLISSEMENTS	
. La M.A.S. "Le Bosquet" de Montastruc a fêté ses 20 ans	6
. Le nouveau Bonnefont arrive !!!	6
. Restauration au Trois Soleils	7
. Connexion	7
. Rêves de gosses	8
. Nida	8
. Nos hirondelles s'envolent	8
. Poupepa	9
. Musique et chant pour tous	9
. La rentrée 2008 à l'I.M.E.	9
. La Belle au bois ronflant	10
• DOSSIER	11 à 19
LES VACANCES	
• VIE ASSOCIATIVE	
. 6e ballade des gens heureux	21
. "Mi choux, mi doux", mais parfaitement hilarant	21
. Parlons en	22
. En bref A.D.A.P.E.I.	23
. Colloque sur le vieillissement	23
. Rando pour tous, année 2008... pour tous ?	24
. Jacques Cargo Cactus	24
• CARNET DE L'ADAPEI	25

FUTUROSCOPE

• Fêtes de Noël :

- Le 5 décembre repas fête de Noël et de fin d'année : FAM « l' Espoir » Bonnefont.
- Le 12 décembre Fête de Noël : FAM « L'Edelweiss » Azereix.
- Le 13 décembre Marché de Noël : Foyer « Las Néous » Lourdes.
- Le 16 décembre Fête de Noël : IME « Les Hirondelles » Tarbes.
- Le 18 décembre Fête de Noël : ESAT « L'Envol ».
- Le 19 décembre Fête de Noël : « Les Trois Soleils ».

• Vacances de Noël :

- ESAT « L'Envol » et « Les Trois Soleils » du mercredi 24 décembre 2008 au dimanche 4 janvier inclus.
- IME « Les Hirondelles » de Tarbes du 22 décembre 2008 au dimanche 4 janvier inclus.

La suite au prochain numéro...

Plus de 170 000 adhérents font confiance à Intégrance.

mutuelle
intégrance

L'esprit de solidarité

✓ **Une Complémentaire Santé adaptée
à tous**

⇒ Adhésion **sans questionnaire de santé** ;

⇒ **Aucune exclusion** liée au handicap ou à l'âge ;

⇒ **Tiers Payant** ;

⇒ **Service Audiotel et integrance.fr** pour consulter ses remboursements ;

⇒ **Des produits et services**

complémentaires : assistance à domicile, service incontinence....

Rejoignez le Groupe réservé aux adhérents de l'ADAPEI 65 et bénéficiez des avantages suivants :

- Suppression du délai de stage,
- Suppression des droits d'entrée,
- Tarifs préférentiels.

Pour tout renseignement, contactez votre délégation :

Mutuelle Intégrance
131, avenue Jean Mermoz – 64140 PAU-BILLERE
0 820 008 008 (0.12 € TTC/mn)
Télécopie : 05 59 72 04 59
pau@integrance.fr - www.integrance.fr

DEMANDE D'INFORMATION.

Merci de renvoyer ce coupon par courrier à : Mutuelle Intégrance – 131, avenue Jean Mermoz – 64140 PAU-BILLERE ou par télécopie au **05 59 72 04 59**

Oui, je souhaite obtenir des informations sur :

La Complémentaire Santé.

Autres (précisez SVP) : _____

Melle Mme M

NOM : _____ Prénom : _____

Age : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : | | | | | | | | | |

Merci de m'appeler entre ____h ____ et ____h

Jour(s) : _____

ADAPEI 65 – 2007

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous avez accès aux informations que vous nous communiquez et vous pouvez en demander la suppression ou la rectification auprès de la Mutuelle Intégrance.

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n°340 359 900. Toutes marques déposées.



ÉLECTRICITÉ
Fournier

Electricité générale - Chauffage électrique -
Portails Electriques - Antenne Télévision

9, avenue François Abadie - BP 74 - 65103 Lourdes cedex
tél. 05 62 94 50 51 - fax. 05 62 42 07 67

C O F A T H E C

Maintenance thermique et
climatique avec gestion des énergies
et protection de l'environnement

ANTENNE BEARN BIGORRE
5, rue de la ZA Las passades 64420 NOUSTY
tél. 05 59 81 15 45

RENAULT
LOURDES

Rendez-vous minute
RENAULT LOURDES
05 62 42 74 74

Et son réseau d'agents



RENAULT



Chers Parents, Chers Amis,

Les vacances !

Un des rares thèmes qui fait l'unanimité, c'est bien, c'est beau, c'est bon...

Nous trouvons toutes sortes d'adeptes, adeptes du repos absolu, de l'aventure, d'activités sportives ou culturelles, ceux qui privilégient la mer, la montagne ou la campagne.

Il y en a pour tous les goûts.

Mais, car il y a malheureusement un « mais », il y a ceux qui ne peuvent pas partir en vacances pour des raisons de santé, de pauvreté, ou autres.

Nous nous devons d'inclure dans nos réflexions futures sur l'accompagnement de la personne handicapée, la recherche de moyens, afin que les personnes les plus en difficultés puissent s'offrir, elles aussi, un peu d'évasion et sortir du quotidien.

Ces périodes de vacances qui rythment notre vie quotidienne, permettent de se poser, de faire le point et de s'organiser pour espérer une rentrée des plus sereines.

Nous venons de « passer » les vacances de la Toussaint. J'espère qu'elles ont été profitables pour tous ceux qui ont eu la chance d'en bénéficier.... En préparant celles de Noël, toutes proches, ...

nous vous disons :

Tachez d'être heureux...

Alain SCHWEBEL
Président

Directeur de Publication
Alain SCHWEBEL

Rédactrice en chef
Béatrice FAVARO

Equipe de Rédaction
Danièle LOUBERE
Jean-Luc MADRON
Céline MOUNOS
Claire RENARD
Jacques RENARD
Nicolas SEMMARTIN

Correspondants d'Etablissements
Daniel BOTTER (E.S.A.T. «Les 3 soleils»)
S. CHALMENDRIER (I.M.E. et M.A.S. Montastruc)
Bernadette LALAQUE (M.A.S. "Les Cimes")
Dominique LASPERCHE (résidant Montastruc)
Aude LASSEIRE (E.S.A.T. «L'Envol»)
J.F. MOJICA (Foyer "L'Edelweiss")
E. POULASTROU (Foyer "L'Espoir")
E. ROGER (Foyer "Las Néous")

La M.A.S. "le Bosquet" de Montastruc a fêté ses 20 ans

Le vendredi 30 Mai 2008, sous un ciel un peu contrariant, voir même menaçant, nous avons affronté la météo et fêté dignement les 20 ans d'existence de la M.A.S.

Ce moment, nous l'avions préparé dès le mois de Février. L'objectif de cet évènement a été de mettre en scène les résidents, pour mettre en valeur leurs potentiels et les valoriser afin qu'ils soient les vrais acteurs de cet évènement.

Pour la réalisation de notre journée nous avons pensé travailler avec le support de la S.T.I.D.O (Station de Travail Informatisé Dédicée à l'Orgue), créée par l' Association son et handicap. Le challenge est extraordinaire. L'idée de faire jouer ensemble des résidents avec un ou plusieurs musiciens et de composer un vrai "orchestre" pour la circonstance est grandiose. La Direction a accepté et le défi est relevé !.

Nous devons en 10 séances faire travailler nos musiciens afin qu'ils soient opérationnels. Quelle angoisse pour les musiciens et les animateurs!!!

Il fallait également mobiliser tout l'établissement sur un thème de fête qui rassemblerait toutes les énergies. Au même moment, à L'I.M.E, un projet de rencontre entre enfants ordinaires et extraordinaires sur le thème de l'aviation : "rêves de gosses" nous guide dans le choix de notre thème: le vent et tous ses dérivés nous permettent de faire jouer notre imagination pour inventer des objets volants et tournants, moulins, mongolfières, cerf-volants, éoliennes, etc. Durant trois mois des ateliers de peintures et bricolages en tout genre occupent bien des après-midi. Tous les mardi matins pendant deux heures, notre groupe de 5 personnes fait l'apprentissage de l'univers musical et de ses contraintes. Maîtriser l'utilisation des différents contacteurs, à pieds ou à mains, mémoriser la structure simple de morceaux musicaux, telles les comptines, respecter des consignes aux travers des différents exercices; (l'animateur jouant le rôle de chef d'orchestre), développer le "jeu"

de groupe pour une musique d'ensemble harmonieuse, faire en sorte que l'intervention d'un musicien à tout moment, guidée par l'animateur, soit toujours en harmonie musicale. C'est ce que permet l'instrument STIDO..

Le jour "J", nous avons présenté au public toute la progression de nos musiciens « STIDO » accompagné par un accordéoniste.

Le final : un morceau de musique traditionnelle Irlandaise ou l'animateur ponctue l'interprétation de l'accordéoniste par des interventions harmoniques(musicien-basse, musicien- contre chant, etc.), comme l'aurait fait un chef d'orchestre. Ce fut une grande réussite !.

Le résultat fut au delà de toutes nos espérances, chacun des musiciens, ce jour là, a su maîtriser son stress, jouer devant sa famille, ses éducateurs, sans que sa concentration ne soit perturbée. Plaisir et satisfaction de maîtriser ce nouvel instrument, l'emportent sur tout.

Grâce à la STIDO, loisir récréatif, un résident nous a accompagné en jouant un morceau de Monsieur Brassens sur lequel les éducateurs de la M.A.S ont improvisé une superbe chorale avec un texte de circonstance. Sympa !

Une séance de gymnastique, orchestrée par la psychomotricienne, a permis ensuite de visualiser les efforts et le travail de chacun pour se maintenir en forme, durant l'année.

La météo impétueuse, nous a interrompu dans notre élan, dommage ! Mais cela ne nous a pas empêché de faire sauter les bouchons de champagne, ni d'apprécier le superbe moulin pâtisseries, en choux à la crème et nougatine, élaboré par Jérôme pour la circonstance, ni de souhaiter que notre établissement continue de célébrer la vie et ses grands moments de réjouissance.

Pour finir en beauté, Le Président a soufflé les 20 bougies avec l'aide d'Omar et Domi.

S. Chalmendrier

Le nouveau Bonnefont arrive !!!



Les travaux de construction du nouveau foyer, tant attendus, réduisent les espaces extérieurs à la disposition des résidents. L'option de louer un gîte pour l'ensemble des groupes a donc été retenue. Les absences ponctuelles des différents groupes permettent à ceux qui restent de disposer d'un peu plus de place et à ceux qui partent de profiter de la campagne gersoise.

Pour les résidents, les conditions de cet hébergement signifient partir en vacances, partager un quotidien différent plus convivial en petit nombre et donc un accompagnement plus individualisé dans ces moments de détente.

La ferme auberge de « l'Aouellè » à Pouylebon(32), propose également de nombreuses activités tout à fait adaptées à nos résidents et réalisables dans l'environnement immédiat du lieu d'hébergement.



Visite du parc avec les animaux de la ferme, mais aussi des autruches, des daims puis pêche à la ligne, promenade en calèche ou en pédalo, utilisation d'un atelier cuisine...

Ainsi tous y trouvent leur compte...

J.B COLOMES

Restauration au Trois Soleils



Dans le cadre de la mise en conformité des cuisines de l'ESAT «les 3 Soleils», il était prévu la mise en place d'un self service pour la restauration des usagers et des professionnels.

La nouvelle cuisine est opérationnelle depuis janvier 2008. Elle est gérée par le groupe SODEXO ce sont les moniteurs d'atelier et les travailleurs qui assurent la production et la restauration.

Curieux de connaître le fonctionnement de ce self, notre équipe de reporters est allée interviewer l'un des moniteurs responsables de la restauration.



Le temps de repas en self est plus rapide : des roulements de service par atelier diminueront le nombre de tables en self et augmenteront la capacité d'accueil au restaurant (qui reste un service à table).

L'implantation du restaurant plus près des cuisines, facilitera le service. On peut envisager des repas dans le patio... Un seul menu avec dessert au choix doit être proposé à 8€ (aujourd'hui) vin et café compris. L'accueil doit se faire de 12h à 13h30, les réservations bien que facultatives, sont dès aujourd'hui fortement conseillées.

Ainsi remanié l'atelier de restauration favorisera l'accès à l'autonomie des usagers, proposera une amplitude horaire de repas plus grande pour la clientèle extérieure, et maintiendra un atelier de production traditionnel qui répond aux attentes des travailleurs.

D'après M. Barreyat "la cuisine centrale pourrait devenir le pilier économique de l'ESAT les Trois Soleils, grâce aux nouveaux contrats de l'Adapei 64".

D. B.



Scoop : la traditionnelle tenue blanche du personnel va laisser la place à des vêtements de couleurs différentes entre les moniteurs et les travailleurs (noir et marron ?).

Connexion

Partenariat pour un cyber journal

Abonnés de longue date à la bibliothèque de Lourdes, un groupe de résidents du foyer Las Néous a su créer une connivence avec le personnel et une familiarité avec le lieu. Chacun, selon ses désirs, vient chercher CD de musique, livres illustrés qui nourrissent rêve et imagination.

Avec la création de la médiathèque, l'informatique a suscité beaucoup d'intérêt. Certains pratiquaient déjà cette activité ludique et attrayante au foyer, réalisant affiches, programmes et travaux plus personnalisés.

L'été 2008 a donné à 4 d'entre eux : Jean-Marie, Yannick, Dominique et Christophe, l'occasion de venir apprécier le matériel performant et toutes les possibilités offertes. Ils ont été accueillis et guidés par deux membres de l'équipe de la cyberbase. Nous avons préparé cette prise de contact et cette initiation, posant ainsi l'ébauche d'un travail en commun.

Les usager du SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) connaissent, utilisent ou sollicitent une initiation à ce moyen d'expression et de communication. Ils ont été partie prenante avec quatre passionnés : Christine, Marie, Jean-Claude et Noël.

Les intéressés ont fait part de leur enthousiasme, le projet s'est donc étoffé et structuré.

La création d'un journal sera l'aboutissement de ce partenariat, où la SACAT (section annexe du centre d'aide par le travail) sera aussi partie prenante.

Tous les services du foyer Las Néous à Lourdes sont mobilisés, la cyberbase est prête à les accueillir et les piloter pour la réalisation de ce projet passionnant où chacun s'investira selon ses compétences et sa spécificité.

Parution prévue en Juin. Nous vous en tiendrons informés.

Eliane Roger

Rêves de gosses



Ce projet a été réalisé dans un cadre pédagogique autour du thème de l'aviation. En partenariat avec la jeune chambre économique de Tarbes et sud-ouest mutualité, plusieurs écoles se sont réunies dans le cadre de ce projet :

- l'école Debussy de Tarbes jumelée à l'I.M.E. les Hirondelles et l'I.M.E. Joseph Forgues,
- l'école élémentaire d'Orleix avec l'I.M.E. de Montastruc, et l'école d'Anclades de Lourdes et d'Aspin avec le C.M.S.E. Beroï et l'atelier menuiserie de l'E .S.A.T. l'Envol avec l'aide de leur moniteur Pierre.

Ainsi, des maquettes, des peintures, des fresques et des poésies ont été réalisées par tous ces écoliers.

L'E.S.A.T. a travaillé dans le cadre des soutiens, à la réalisation d'une maquette en bois d'un avion d'une envergure de quatre mètres et d'une longueur de trois mètres. Six adultes ont participé à ce projet. Jour après jour, ils ont vu leur réalisation prendre forme : la carlingue, les outils, le gouvernail, l'hélice... Hélice équipée d'un moteur électrique plus vraie que nature !

La maquette ainsi réalisée a été livrée à l'école d'Anclades. Tous les enfants du secteur géographique de Lourdes (écoles d'Aspin, d'Anclades et le centre Beroï) se sont retrouvés pour la peindre selon un modèle qu'ils avaient défini tous ensemble.

A travers un support émotionnel fort : la préparation d'un baptême de l'air, il s'agit de se rassembler, de se découvrir, d'accepter la différence et de collaborer dans le cadre d'un projet commun.

Pour tous les participants il a fallu imaginer, réfléchir, rêver, s'investir pour aboutir à la réalisation finale.

Le grand jour du 9 Mai arriva et l'après midi, les enfants ont pu, à tour de rôle, bénéficier d'une ballade aérienne à l'aéroport de Laloubère. Ainsi 17 avions ont été mis à disposition, à raison de trois enfants par avion.

C'est à la dernière rotation que les adultes de l'E.S.A.T ont pu apprécier à leur tour ce baptême de l'air. Tous les participants furent enchantés et sont prêts à s'investir dans une nouvelle aventure.

Pierre Castérot et Aude Lasserre

« Nida »

création et ouverture d'un nouvel atelier à l'E.S.A.T. l'Envol

Un nouvel atelier de sous-traitance pour le compte de l'usine E.A.D.S / S.O.C.ATA. a vu le jour depuis la mi-mars à l'E.S.A.T. l'Envol : l'atelier « Nida ».

Cet atelier est essentiellement basé sur de la découpe d'un matériau composite : du carton imbibé de résines ayant la forme d'alvéoles. D'où le nom de l'atelier, puisque ce matériau ressemble à la structure du nid d'abeille.

Les pièces ainsi découpées s'intègrent dans l'élaboration et la fabrication d'avions.

Pour ce faire, des locaux ont été aménagés à l'E.S.A.T.

Le personnel de tous les ateliers s'est mobilisé et s'est investi dans la création de l'atelier «nida». Ainsi, l'implication de chaque membre actif a contribué à un aboutissement positif.

A. L.

Nos hirondelles s'envolent



Cela fait des mois que l'on prépare cet événement, des mois que nos hirondelles extraordinaires vont à la rencontre d'enfants ordinaires dans les écoles. Des mois que l'on fait des dessins, que l'on apprend à se connaître, et à se reconnaître mutuellement.

Et aujourd'hui c'est le jour j, le jour de prendre son envol à bord d'un avion de tourisme pour un baptême de l'air au dessus des maisons, des parents et des éducateurs, restés au sol.

Un petit peu d'attente à l'embarquement, une photo avant le départ, pour beaucoup de plaisir à l'arrivée. Nos hirondelles sont toutes redescendues sur terre les yeux pleins d'étoiles. Il fallait voir Candide, Mélody et les autres après leur vol. Le sourire prime, et les soucis de tous les jours sont bien loin.

Un petit casse croûte sur le stand de Sud-Ouest Mutualité pour se remettre de ses émotions. Une casquette, un tee-shirt offerts pour pouvoir dire : « j'y étais, j'ai volé moi aussi au dessus des nuages »

On a entendu dire une petite fille ordinaire dire : « tu sais papa, ils sont comme nous les enfants de l'IME ! ». Comme quoi il suffit de prendre un peu de hauteur, pour avoir des idées sur terre.

Merci encore à l'association des chevaliers du ciel, à Sud-Ouest Mutualité, et la jeune Chambre Economique d'avoir si bien préparé tout cela. Ils ont réalisé des rêves de gosses, et préparé des citoyens pour demain.

N. S.

« POUPEPA »

Le samedi 14 Juin lors de la 5^e Edition du festival Art et Handicap proposé par l'association ENSEMBLE (Spectacles, Musiques et expositions sur la place des Palmiers à Capvern les Bains).

Deux groupes de l'atelier rythme de l'ESAT les Trois Soleils ont participé à cette journée. Une scène a permis à notre troupe de s'exprimer et de faire connaître son savoir faire. Après le défilé à travers la commune de Capvern, nous avons pique-niqué sous les premiers rayons de soleil de cette fin de printemps.

C'est au rythme des Djembés et de chants africains et créoles que nous avons conté l'histoire d'un peuple lointain les Pou Pe Pa.

Ce spectacle est le fruit d'un travail réalisé depuis plusieurs années à l'ESAT autour du rythme.

Le rythme est en effet un support d'expression intéressant, il est bien l'une des premières expressions musicales de l'humanité. Le fait qu'il permette un échange, une communication n'est pas le moindre de ses intérêts. Il fait intervenir la motricité avec la recherche du tonus adapté pour permettre le mouvement rythmé et le contrôle précis puisqu'il faut produire des sons. Il fait intervenir les deux mains, c'est un véritable travail de coordination motrice. Il amène une certaine détente. Il est agréable une fois le rythme compris de se laisser aller dans le mouvement (l'on sait l'apaisement que procure le bercement lorsque l'on est passif ou...).

L'écoute et l'attention sont sollicitées en permanence, la mémoire également. Il faut écouter ce que produisent les autres et agir en adoptant le tempo du groupe.

Il y a certes toujours un temps de travail individuel qui permet une attention à la production propre de chacun, mais le but ultime est bien la production de rythmes avec et dans le groupe ... Et quel plaisir lorsque l'on se sent en harmonie avec les autres (Tous ne semblent pas le ressentir, le plaisir reste individuel pour certains).

Notre instrument favori est le Djembé, C'est un véritable instrument de percussion originaire d'Afrique de l'Ouest. Nous avons appris à produire dessus 3 sons : grave « POU », Aigu « PE », claqué « PA », « POUPEPA », qui nous servent à jouer des rythmes simples mais agréables.

Et le Djembé est indissociable de la danse africaine qu'il accompagne toujours là-bas, c'est ainsi que nos Djembefolas (c'est le nom africain du joueur de Djembé) commencent à pratiquer quelques pas de danse africaine.

Un public chaleureux et très critique a ovationné notre spectacle, à l'applaudimètre, nous ne sommes pas les derniers.

La suite de la journée nous l'avons passé à applaudir, rire, et admirer les prestations d'artistes de qualité.

D. Botter

Musique et chants pour tous



C'est à quelques jours d'écart de la fête officielle, que résidents et personnels du FAM l'Espoir de l'Adapei 65 ont fêté la musique. Et ce, lors d'un après-midi taillé sur mesure, pour que chacun puisse exprimer son sens du rythme, dans une ambiance conviviale.

A l'heure du goûter, résidents et personnels de l'Adapei65 arrivent dans la salle des fêtes de Bonnefont. Tout le monde s'y met pour créer l'ambiance et retrouver la chaleur d'une fête de village. Chaque groupe de résidents a préparé des costumes originaux sur le thème des années 70, décoré une partie de la salle avec des fleurs, des instruments et toute sorte d'objets mettant la musique à l'honneur. En cuisine le goûter est préparé en pensant à tous.

Mais le plus important dans une fête de la musique n'est ni dans les assiettes bien remplies, ni dans la déco, si belle soit elle : depuis plus d'un mois et demi, dans l'atelier de Bernard Lagarde, animateur, on prépare un spectacle musical !

Le talent de Pascal, un des résidents du Foyer, a été mis à l'honneur. Avec sa guitare, il accompagne les trois frères Chanvalon et leur orchestre « Iris Musette ». Les résidents de l'atelier chant se sont produits sur scène. Une nouveauté pour tous ces chanteurs émérites qui se retrouvent pour la première fois avec un vrai orchestre. Une réussite et les applaudissements sont nombreux, les danseurs sur la piste aussi ! Thierry, lui, a imité Charly Chaplin pour un moment bien sympathique.

Bonnefont a bien fêté la musique, toutes et tous sont rentrés, fatigués.... oui, mais le cœur plein de chansons soyons en sûr.

N.S.

La rentrée 2008 à l'I.M.E.

Les vacances d'été sont finies. L'I.M.E. a rouvert ses portes le 28 août 2008, après quelques semaines de vacances bien méritées qui ont été mises à profit pour se reposer et faire le plein d'énergie. Tout le monde est content de se retrouver pour raconter ses vacances, mais aussi pour reprendre certaines activités habituelles ou en découvrir de nouvelles. Certains ont beaucoup grandi, d'autres sont bronzés, ont coupé leurs cheveux, changé de cartable... des chaussures neuves font mal aux pieds, les mamans manquent parfois aux plus petits,... tout ce qui fait le charme d'une rentrée pas si ordinaire pour tous.

L'I.M.P accueille de nouveaux enfants: Marion, Sylvain, Thibaud, Pierrick et Damien.

La classe délocalisée voit arriver Damien et Arnaud.

L'I.M.Pro accueille Charlotte et Clément.

Thimothée, Jean-Baptiste et Daniel ont quitté l'établissement. Bonne rentrée à tous.

G. Aupetit

La Belle au Bois Ronflant

Théâtre à Azereix



Après le petit poron rouge et Blanche Neige et les nains, c'est au tour de la Belle au Bois Dormant de se transformer en Belle au Bois Ronflant.

Guy, Carlos, Henri, Evelyne, Yves, J. Luc, Marie Madeleine, Elisabeth et Philippe ont répété tous les lundis. Chaque semaine,

avec Marc Lallemand, de la compagnie des artistes associés, ils ont peaufiné le texte et répété les scènes pour offrir aux autres résidents, aux parents, frères ou sœurs, et aux salariés de l'établissement une représentation unique.

Bien plus qu'un divertissement, il s'agit là d'un vrai exercice pour tous. En effet, l'activité permet aux résidents de la troupe maison de travailler leur mémoire, leur expression, le respect des consignes et le contrôle de soi. Ainsi chacun, selon son handicap, a pu participer à la pièce et a pris sa place sur la scène.

Autour de cette pièce de théâtre, beaucoup se sont investis : l'atelier bricolage a réalisé des costumes flamboyants et Mme Marie a choisi la musique. Le public a offert aux acteurs une reconnaissance pour le travail effectué, cela est très important dans une carrière d'acteur !.

Bref, au-delà de l'accueil, notre F.A.M. l'Edelweiss avance toujours pour offrir du bien être aux personnes. Bravo à tous donc, pour ce bien beau moment.

N.S.



GRAS SAVOYE SEGA ARQUIER & ASSOCIES

Cabinet de courtage d'Assurance
50, rue Boulbonne - BP 28511
31685 TOULOUSE Cedex 6

Nous proposons un programme d'assurances complet pour les Associations de personnes handicapées : MAS, ESAT, IME, Foyers, SESSAD, etc.

+ 230 établissements ou Associations adhérent au programme
ASSURANCES

Automobile, Multirisque, Responsabilité Civile, Individuelle Accident, Dommage Ouvrage, Pertes d'exploitation, Mandataires Sociaux, Transport, Protection Juridique, etc.

Personnes à contacter : **Christian ARQUIER et Pierre Yves MORGANT**
Tél. : 05 34 45 55 62 - Fax : 05 34 45 55 60

E-mail : pierre.yves.morgant@grassavoie.com

Site Internet : <http://www.grassavoie.com>
Rubrique :

'Votre secteur', 'Secteur Sanitaire, Social et Handicap'



Facteur clé de succès et d'efficacité de votre entreprise, la solution **VOLTA vous**

accompagne dans l'ensemble de la gestion des flux administratifs et financiers de votre entreprise avec la possibilité d'intégration complète avec des éléments de gestion commerciale (achats, vente, engagements...).

Comptabilité

Finances

Immobilisations

Paie

Ressources Humaines

VOLTA

Outil de gestion complet pour les PME et les groupes.

Respect des nouvelles normes.

Performance et lisibilité.



L'avenir, raison d'être du présent

PRIOS GROUPE

Tél. 02.51.85.26.66

marketing@prios.fr



Il est bien difficile en ces mois d'automne, de penser aux vacances d'été. Pourtant, c'est la meilleure saison pour les préparer.

Nous ne sommes pas tous égaux face aux vacances, certains pensent dépaysement, partir loin, d'autres au contraire pensent tout simplement découvrir la région, profiter de la proximité de

lieux touristiques et prendre le temps de s'y rendre.

Quel que soit le but et le lieu d'une pause, il faut parfois s'armer de courage pour faire appel à un organisme que l'on ne connaît pas.

Questions : ce lieu sera-t-il à la hauteur de notre demande ? Convient-il à notre enfant (adolescent ou adulte et à sa particularité) ? Existe-t-il des garanties ? Comment s'y retrouver dans l'offre qui nous est faite ? Quel est le coût des séjours ? Peut-on avoir de l'aide ? Où s'adresser ?

Pas de panique, quelques règles simples peuvent vous aider, parlez en avec ceux qui sont déjà partis et qui ont de l'expérience. L'assistante sociale de l'établissement fréquenté peut-être de bon conseil sur un organisme et surtout sur le financement. Pour ceux qui n'ont pas d'établissement référent, une visite au siège ou un simple appel téléphonique et vous serez mis en contact avec la personne « vacances », qui vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Plusieurs solutions s'offrent à vous, partir en famille en gîte, chambre d'hôte, hôtel, résidences de vacances. Partir seul en séjour collectif ou individuel. Rester et profiter de l'accueil des établissements, de la disponibilité et de l'inventivité des éducateurs.

Aujourd'hui, les personnes handicapées ont enfin la possibilité de partir en vacances, au bord de la mer ou à la montagne, visiter des sites culturels, faire du sport, ou se reposer....

Le droit à des vacances de qualité en France a été reconnu en 2001, sous l'égide du ministère délégué au Tourisme, et grâce à l'association Tourisme et handicap, qui répond à la demande des personnes souffrant d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental, et voulant partir en vacances où elles le souhaitent et comme elles le souhaitent.

Cette association délivre donc un label aux professionnels du tourisme qui en font la demande et qui s'engagent à assurer aux clients handicapés un accueil de qualité et des équipements accessibles.

Ce label est délivré pour un ou plusieurs handicaps et donne la certitude aux personnes handicapées de ne pas avoir de mauvaises surprises à leur arrivée sur le lieu de vacances. Il y en a déjà environ cent cinquante décernés en France.

Il faut savoir qu'en Europe, la demande est grande, puisqu'on estime à trente-six millions le nombre de personnes qui souhaitent partir en vacances et qui sont touchées par une maladie, une gêne ou un handicap. Seules cinq millions d'entre elles voyagent déjà, et beaucoup voudraient partir plus souvent !

Concernant le train, la SNCF propose des réductions pour les accompagnateurs des personnes handicapées. Elle a mis à disposition un numéro Vert pour obtenir des informations sur les services et aménagements possibles.

Pour l'avion, les aéroports de Paris et des grandes villes de province offrent certaines facilités pour se déplacer et effectuer les formalités avant le décollage. Cette assistance est gratuite, il faut en faire la demande auprès de la compagnie aérienne. Elle permet également d'être installé en priorité dans l'avion.

Petit à petit, les choses évoluent, même s'il y a encore de gros progrès à faire !

B.F.

Erratum

Lors de notre dernière parution nous avons omis de mettre en avant la collaboration de Frédéric Chalmendrier à l'article d'Anne-Marie Faure intitulé «Et si on parlait sexualité ?». Toutes nos excuses pour cet oubli, et nos remerciements sincères pour sa collaboration. L'équipe d'Altitude.

SOMMAIRE

Vacances... vous avez dit vacances ?	p 12
Une possibilité de vacances : l'échange	p 12
Vacances de Christelle	p 13
Vacances d'été 2008	p 13
Vivent les vacances	p 14
Projet de vacances	p 15
Transfert ! vous avez dit transfert	p 16
Loisirs bien encadrés, esprit tranquille	p 16
Tourisme et loisirs adaptés	p 17
Les vacances et les loisirs	p 18

Vacances... Vous avez dit vacances ?

Que peuvent être les vacances pour cet homme assis le soir seul dans le long couloir frais, dans une posture que les êtres ordinaires comme nous mettent des années à apprendre tant elle requiert de souplesse et d'agilité?

Il vit là, dans la ronde des jours et des nuits, depuis longtemps déjà.

Le couloir résonne sous les pas d'autres gens qui vont chercher les repas aux cuisines, tous les soirs, à la même heure, quels que soient la saison, les jours de la semaine.

Souvent l'un d'eux, toujours le même, arrête sa course et joue un rythme, toujours le même, sur le long radiateur qui résonne, lui aussi, dans ce long couloir frais presque vide...

Il s'assoit, toujours dans la même posture, toujours près de la porte des cuisines. Lorsqu'elle s'ouvre, il ne tourne pas la tête, mais il est en plein tourbillon d'odeurs et son regard reste bien fixe, comme accroché aux odeurs, pour mieux les humer et les laisser l'envelopper.

Sans doute, depuis tout ce temps, a-t-il repéré des rythmes d'odeurs, les odeurs légères et subtiles des mélanges soleil et les odeurs plus chaudes, humides et rondes des jours de vent froid et de pluie.

Le jour, il se promène peu dans la cour. Il préfère aller

tout droit vers les poneys et regarder, regarder encore, sans jamais se lasser. Un jour, un jour qui revient, il monte et part se promener, depuis si longtemps qu'il en a le rythme dans le corps, un corps de sensations, d'odeurs, de goûts, de sons, de couleurs, de soleils, de vents froids et de pluies.

Que peuvent être les vacances pour cet homme ?

Un espace temps où il peut se balancer plus tard sur la balançoire du parc ?

Un pique-nique ?

Une promenade autour d'un lac ?

Des têtes nouvelles, venues de nulle part, qui prononcent les mêmes sons que les têtes connues, mais pas avec la même voix ?

Des gestes, les mêmes gestes, mais pas la même tête, pas la même voix et... pas tout à fait les mêmes gestes... le même tempo, le même tonus...

Des disparitions, des apparitions, des nouveaux, des déjà vus. ?

Et toujours le soir, la porte s'ouvre offrant ses fêtes d'odeurs.

Que peuvent être les vacances pour cet homme assis seul le soir dans le long couloir ?

*A-M Fis
Fam L'Espoir*

Une possibilité de vacances : l'échange !

Les vacances ne sont pas les mêmes pour tous et ne nécessitent pas non plus les mêmes conditions.

À la maison d'accueil spécialisé de MONTASTRUC les résidents doivent pouvoir prétendre dans leur projet de vie à des moments de vacances. Ces moments nous les avons souhaités pour eux comme des possibilités de changer de lieu mais aussi d'encadrement et de compagnons. Mais il faut aussi que nous puissions leur garantir l'aide et les soins nécessaires à leur quotidien. Voilà pourquoi est née l'idée d'échanges entre établissements recevant des personnes polyhandicapées.

Ces échanges se sont mis en place, grâce au réseau du G.P.S.O.. Ils existent depuis 2001.

Les personnes sont reçues dans le cadre d'un échange de prestations entre MAS de la région, en accord avec la DDASS. La personne est accompagnée par un de ses éducateurs pour le présenter avec ses potentialités et ses besoins. Un petit dossier médical et éducatif est laissé à l'équipe qui reçoit.

Avec le secteur sanitaire (essentiellement l'hôpital marin d'Hendaye) nous prononçons une sortie de Montastruc et

une entrée pour le résident d'Hendaye et réciproquement Hendaye prononce une sortie pour son résident et une entrée pour le nôtre.

L'adhésion au projet est sollicitée par les des familles ou les tuteurs. Ces séjours durent entre une semaine et 15 jours. L'accueil peut s'interrompre à tout moment si le résident ne s'adapte pas. Depuis sept ans ce type de vacances existe et satisfait tout le monde.

Il s'inscrit dans le projet individuel des résidents de la MAS qui peuvent en bénéficier.

Il ne coûte rien en terme d'argent ce qui n'est pas négligeable vu le prix des séjours de vacances proposés par certains organismes spécialisés. De plus nous avons l'assurance que l'encadrement est assuré par du personnel compétent. Ces séjours ne remplacent pas les transferts, mais ces derniers sont de plus en plus difficiles à organiser. C'est donc une alternative supplémentaire qui s'offre aux résidents de nos établissements.

S.C.



Cet été je suis partie avec mon amoureux et d'autres adultes dans un camping au bord de la mer. Nous dormions dans un mobil home où nous partagions la même chambre avec mon chéri. Il y avait une piscine dans laquelle je me suis baignée. Nous avons joué à la pétanque, nous avons marché en ville et nous avons aussi fait de la rosalie. Nous avons assisté à un feu d'artifice sur la plage. Il y a eu un bal où j'ai dansé le rock avec Pascal. J'ai été à un concert de Michel Delpech et Jennifer. On a vu un petit train. Nous avons mangé des glaces et des crêpes : c'était super bon ! Il y a eu 2 jours de pluie et le reste beau temps. Moi je préfère les vacances parce que je me détends.

Delphine



Cet été je suis partie à Manosque dans un gîte avec d'autres adultes. On est allé à la plage, mais on n'a pas pu se baigner car l'eau était froide !

On est allé en ville, manger au restaurant. Nous sommes aussi montés dans une calèche. Nous avons visité un musée qui avait comme thème la préhistoire : ça m'a plu. Il y avait aussi un orchestre et nous avons dansé. On a pique-niqué à Digne les Bains. Nous avons été près d'un lac. Les vacances se sont bien passées. Je préfère les vacances parce que ça me change de la vie de tous les jours.

Eliane

Les vacances de Christelle



Christelle travaille à la blanchisserie de l'Esat L'Envol. Elle vit avec sa famille. Avec l'argent de son travail elle est partie en vacances.

C'est elle qui obtient la palme du voyage le plus lointain pour l'été 2008. Du moins à notre connaissance.

En effet, elle est allée passer 3 semaines au Canada, à Québec plus exactement. Deux semaines avec l'Ufvcv, plus une avec son frère qui réside là bas.

C'est la première fois que tu prenais l'avion ?

«Ce n'est pas la première fois que je prends l'avion, je suis déjà allée à la Guadeloupe avec mes parents, mais c'est la première fois que je le prends sans eux.

Tu étais toute seule ?

Non, on était une dizaine de jeunes comme moi, dans une maison, avec les éducateurs... On ne se connaissait pas, mais ça s'est bien passé. Dans notre maison, on préparait tous à manger, chacun son tour, même s'il fallait qu'une éducatrice le dise parce que certains voulaient ne rien faire.

Tu t'es fait des amis ?

Oui, surtout Jérôme. On était triste de se séparer, mais on se téléphone encore... Dans le quartier de notre maison, on s'est fait des copains pas handicapés. Ils étaient vraiment très gentils.

C'est comme la France le Québec ?

Non, là bas tout est bien, j'ai enfin vu des belles maisons, les voitures, tout. Il y a plus de choix dans les magasins et

plus de magasins, les immeubles sont plus hauts et plus beaux, etc.... C'est super le Canada... La dernière semaine, je suis allée chez mon frère. Il habite là bas. J'étais super contente de le revoir. Avec sa copine on a fait plein de choses, j'ai vu beaucoup d'animaux, des singes, des éléphants... On est allé aux chutes du Niagara, on est passé dessous avec le bateau. On avait des vestes en plastique, mais on était trempé, c'était super bien. La copine de mon frère m'a aussi emmenée dans une salle de sport où on faisait de la danse, de la piscine, du vélo, du jacuzzi, c'était super...

Je ne veux pas aller dans un autre pays, je veux retourner au Canada.»

Propos recueillis par N. Semmartin

Les vacances d'été 2008



J'ai passé les grandes vacances au foyer. Nous avons fait plein d'activités très intéressantes avec une grande joie !

Nous avons fait un pique-nique à Payolle.

Nous avons aussi participé à un atelier de fleurs séchées à Campan.

Dans cet atelier, nous étions environ une dizaine de personnes et c'était très sympathique. Nous avons réalisé un marque page et un mobile que nous avons ramené chez nous.

Je suis également allée à Barcelone où nous avons pique-niqué, nous nous sommes baignés et nous avons mangé des glaces.

Aussi, je suis allée à Bagnères et à Campan où il y avait une fête avec plein de représentations de théâtre et de cirque.

Je me suis abonnée à la bibliothèque pour emprunter des livres et des compact-disques.

J'ai eu tout le temps de faire mon courrier, tricoter, écouter de la musique tranquille dans ma chambre.

Dans l'ensemble, mes vacances se sont donc bien passées. Je n'ai pas vu le temps passer, parce qu'il y a eu plein d'activités. Je pense que je resterai aussi au foyer l'année prochaine, c'est mieux que les séjours avec l'U.F.C.V.

La reprise a été un peu difficile, surtout pour se lever, mais j'ai vite repris mes habitudes de travail.

Chantal Viché

Vivent les vacances

pour les enfants de l'IME les Hirondelles

Le bouche à oreille des vacances fonctionne bien. Odile s'adresse à moi et me demande quand est-ce qu'elle part en vacances et si elle retrouvera Corentin son copain de l'an dernier ? En l'écoutant, Léonie veut savoir si elle peut partir aussi et se demande si ses parents seront d'accord.

Les vacances sont bien sûr un temps important dans la vie de tous les enfants.

C'est tout d'abord un temps privilégié de loisirs et de détente en famille que chacun apprécie particulièrement.

C'est aussi un temps de vacances avec les copains, un temps pour souffler, un temps pour expérimenter une première séparation, pour dire qu'on a changé et grandi, pour retrouver des lieux devenus familiers.

Parce que parfois c'est long à la maison, parce qu'aussi des parents travaillent, que parfois les difficultés à assumer pendant plus de 5 semaines le quotidien avec Léopold pourrait mettre à mal l'ensemble de la famille.

C'est un temps pour vivre de nouvelles expériences, découvrir d'autres lieux, se montrer autrement et se passionner pour le bord de mer ou la montagne ou participer à la fête du village.

Les enfants de l'IME ont certes des vacances l'été mais aussi à Pâques et à Noël.

Ce sont avant tout les adolescents qui sont les premiers à bénéficier de ce type de projet, parfois à la demande de leurs parents, parfois à leur initiative, parfois soutenus par l'équipe de l'IME. Certains partent à plusieurs reprises, d'autres uniquement au cours des vacances d'été.

Nous travaillons principalement avec 2 ou 3 organismes de loisirs adaptés Diagonales, loisirs Tous, Vacances adaptées de la Ligue de l'Enseignement 31 (dont le siège social est à Toulouse).

Nous travaillons aussi dans le cas de projets plus spécifiques, avec la proposition la mieux adaptée au projet du jeune. Certains jeunes sont donc partis avec des organismes de loisirs classiques.

La proximité géographique des séjours peut faciliter ces projets, « S'il y a un problème j'irai le chercher » indiquent les familles. Cependant depuis 10 ans que des enfants partent ainsi, aucun séjour n'a été interrompu.

Le financement de ces vacances est trouvé au cas par cas par le biais d'un complément de l'AAEH, par l'intervention parfois de l'ASE ou de l'IME.

Je propose une aide pour donner les renseignements et faciliter les démarches auprès de la MDPH. Une solution est toujours trouvée. Je peux réaliser les inscriptions à partir des catalogues reçus chaque année.

Au fil des ans une collaboration étroite s'est établie avec ces partenaires de vacances. Nous sommes en contact très réguliers avec eux avant les séjours, au cours des vacances si nécessaire, et après pour faire un bilan bien évidemment. Ils ont le souci du bien-être des enfants, de leur devenir.

Des contacts entre l'organisme de vacances et chaque famille se réalisent avant les 1ers séjours pour expliquer le fonctionnement, l'organisation, les moyens mis en œuvre. Les inquiétudes sont dites ainsi que les attentes et remarques particulières.

Un dossier médical est transmis et actualisé avant chaque départ, par l'infirmière de l'IME, les médicaments sont préparés à l'avance pour la durée du séjour.

Un dossier de présentation du jeune est complété par l'éducateur référent.

En classe par exemple, les enfants cherchent à situer sur la carte où se trouve leur prochaine destination. Ce sera l'occasion pour certains de prendre le train pour la 1ère fois ou d'être accompagné sur un point de rendez vous. Au cours du séjour des coups de téléphone sont échangés et des cartes postales parfois envoyées.

Les enfants sont contents de retrouver tel ou tel animateur chaque année. Les responsables nous font part de leurs observations, de leurs soucis, des progrès notés, de leur déception à ne plus voir revenir un tel ou un tel, qui est parti en ESAT. Des améliorations et adaptations sont envisagées pour les prochaines fois.

Les enfants reviennent avec des photos, parfois des réalisations manuelles mais surtout des souvenirs et l'envie d'y revenir. Ils ont dormi en camping pour certains, visité un zoo, fait du chant et du mime, participé à des grands jeux, des soirées festives ou à des randonnées pédestres.

Bref, les vacances.

Muriel Casamitjana
Assistante Sociale



J'ai été à Hendaye avec ma mère dans un centre de vacances pendant une semaine.

J'ai été me baigner et j'ai fait mon tour en

Espagne pour m'acheter des cigarettes. Le dernier jour, j'ai été au port de pêche d'Hendaye.

Une fois, j'ai même passé la journée en thalasso : jets d'eau à l'eau de mer, jacuzzi.

Je dois dire que je préfère les vacances, mais quand il faut reprendre, il faut reprendre!

Sébastien



J'ai été voir un concert de Johnny Hallyday à Tarbes à la fin Août avec mes parents.

Il y avait beaucoup de monde : c'était super ! J'ai

même eu un poster à la sortie.

Après je suis allé au restaurant et j'ai terminé la soirée en regardant un feu d'artifice sur le lac de Lannemezan. C'était une sacrée journée !

J'ai aussi passé une partie des vacances au foyer, avec lequel je suis parti pendant 3 jours à la plage avec d'autres adultes. On a pique nique, on s'est promené et on s'est reposé. Le soir, on s'est promené en ville. Nous avons dormi dans une grande maison où il y avait trois chambres : 1 pour les filles, 1 pour les garçons et 1 pour les moniteurs.

Malgré tout, je préfère travailler que d'être en vacances parce que je ne vois pas ma copine quand je suis en vacances...

Hervé

Projets de Vacances

Sylvie Vignau est assistante sociale à l'ESAT L'Envol.

A ce titre elle aide à faire naître et à réaliser des projets de vacances.

En quoi les vacances sont-elles facteur d'évolution pour les personnes accueillies à l'ESAT ?

«C'est tout d'abord un travail intéressant sur l'autonomie. La personne est amenée à participer à la préparation et à la réalisation de son projet. Ensuite c'est intéressant pour l'ouverture au monde, et pour amener d'autres formes de socialisation. Des liens durables peuvent se créer, on retrouve des camarades d'une année sur l'autre.

Les bénéficiaires des vacances sont les mêmes pour tout le monde, déficient intellectuel ou non. Et ces vacances adaptées ont aussi leur lot d'amourettes, avec ce que cela comporte de tristesse à la fin des séjours.

Les travailleurs de l'Envol partent-ils beaucoup en vacances ?

Pour ceux qui sont au foyer Las Néous oui, la grande majorité, mais pour les autres, les externes, non. Je n'ai pas de chiffres précis mais environ 10%.

Pourquoi si peu ?

Pour plusieurs raisons. Ceux qui vivent en appartement indépendant ne le peuvent pas pour des raisons financières. Je ne recense pas de demande d'aide si ce n'est les 100 euros que la mutuelle Intégrance donne à ses assurés dans le cadre de son forfait de participation à la vie sociale. Pour ceux qui sont en famille, il peut y avoir plusieurs raisons : le manque d'habitude des parents eux-mêmes, l'adulte passe donc ses vacances à la maison, mais il y a aussi d'autres facteurs comme l'isolement social et/ou l'absence de motivation pour ce genre de projet.

Mais ce sont quand même des vacances pour eux et vécues comme telles ?

Pas toujours. Pour beaucoup, vacances riment avec ennui. Nous avons eu des exemples de personnes qui veulent obstinément revenir travailler, retrouver leurs amis,

leurs moniteurs, et même un cas où il faut prendre des dispositions pour fractionner les congés au maximum, afin de ne pas trop le perturber.

On essaye aussi de leur trouver des clubs, des associations pour occuper ces temps libres. Pour certains ça marche, mais pour d'autres,... non.

Quelles sont les différentes formes de vacances pour les adultes de l'ESAT qui partent en séjour ?

Il y a les séjours avec des organismes adaptés comme l'USCV, où les travailleurs sont accompagnés spécifiquement, les voyages organisés ou les camps VVF et pour les plus autonomes il y a les vacances en totale indépendance. Nous avons un groupe de trois personnes qui repart depuis plusieurs années en mobil-home. Cette année le groupe s'est même agrandi avec la petite amie de l'un d'entre eux.

De quelle manière intervenez-vous dans les vacances des adultes ?

J'aide à la réalisation du projet. La personne vient me voir, je lui explique quelles sont ses possibilités de séjours, je lui donne des catalogues. On voit ce qui lui ferait plaisir. S'il le faut, je fais le lien avec la famille pour obtenir leur adhésion au projet. J'aide ensuite à la réalisation du projet, je prépare les bases pour que tout se passe bien, les dossiers, les réservations, le financement etc...

Autre voie : par le projet individuel. Quand on se rend compte que ce serait bien pour l'adulte, on lui suggère et on voit si ça accroche ou pas. Si la personne est intéressée, comme pour les autres, on prépare les bases pour que le séjour se passe bien : l'accord de la famille, organisation matérielle, etc...

Et quel est le choix des destinations ?

C'est variable, comme pour tout le monde, des destinations lointaines, ou toutes proches. L'an dernier j'ai été étonnée de constater qu'une de nos adultes avait choisi d'aller à Ste-Marie de Campan. Elle m'a expliquée qu'elle ne connaissait ni le Pic du Midi, ni le marché de Bagnères, ni Cauterets, etc... Elle est revenue enchantée de son séjour. C'étaient de vraies vacances découvertes. Comme quoi, il n'est pas toujours besoin d'aller loin pour découvrir de nouvelles choses. »

Propos recueillis par N. Semmartin

Transfert ! Vous avez dit transfert ?

Être adulte, handicapé mental, inapte au travail, en internat à temps complet ou partiel, c'est le lot de quasiment toutes les personnes accueillies au foyer !

Le temps, l'espace, la vie quotidienne et l'existence peuvent vite devenir redondants, ronronnants, voire fatigants.

Il est donc nécessaire de rythmer les jours, les semaines, ... avec des activités axées sur le travail, la créativité, l'expression corporelle ou verbale, la détente, le sport et les loisirs.

Ces derniers se révèlent être un support éducatif idéal à l'éveil, au plaisir, au partage, à la rencontre, à la découverte,...

Le loisir devient même un outil privilégié, parce qu'il est normalement pour son bénéficiaire, dépouillé de bien des contraintes.

Mais pour cela il faut que tous les ingrédients soient réunis et utilisés à bon escient !

En effet, c'est en amont, dans l'organisation et la préparation d'une sortie de journée ou d'un séjour de vacances, communément appelé 'transfert', dans le jargon éducatif, que tout se joue.

Quelle qu'en soit la définition, ce terme fait référence au déplacement. Il est donc bien question de changement de lieu, d'environnement et d'habitude.

Outre le dépaysement, ces séjours sont surtout l'occasion de proposer des activités nouvelles.

Ainsi, ces dernières années, divers thèmes ont été proposés, à l'Edelweiss :

Le Futuroscope, Eurodisney, canyoning à Alquezar, acro-

branche, rafting, voile, traversée des Pyrénées ariégeoises à dos d'ânes, navigation en péniche, visite de l'île de Ré, raquettes en montagne, tourisme et farniente à la plage...et prochainement, un séjour au Maroc.

Toutes ces destinations, associées à de nombreuses sorties de journée, visites et rencontres diverses, sont indispensables au développement, à l'éveil, à l'évolution de la personne, ainsi qu'à diversifier ses goûts, ses centres d'intérêt et surtout à insuffler des pulsions de vie.

Néanmoins, il est important lorsque l'activité est programmée, de l'inscrire dans un projet correspondant à la demande, aux attentes, si ce n'est au goût et à la potentialité des participants, ainsi qu'aux moyens mis à la disposition.

Pour cela, un protocole et des fiches de « Sortie journées au transfert », sont à remplir.

Afin de jalonner au mieux ces activités et d'en limiter les risques, il faut compléter l'ensemble des renseignements relatifs aux :

- lieux d'accueil,
- informations sur les activités proposées (syndicat d'initiative, office de tourisme ou autre),
- sites visités,
- diplômes des animateurs,
- textes de lois en vigueur, ...

Ces documents servent également de « mémoire active », car ils sont archivés et peuvent fournir des informations, pour les années suivantes.

JF Mojica

Loisirs bien cadrés, esprit tranquille

Appelée de tous leurs vœux par les organismes de vacances adaptées, l'organisation du secteur se poursuit. Charte de qualité, agréments de vacances adaptées, contrat d'engagement éducatif. Des pas, petits et grands, sont faits vers plus de qualité et de professionnalisme. Reste une inconnue, le recours à des accompagnateurs volontaires et peu formés pourra-t-il perdurer si cette tendance se confirme ?

Les organismes qui accueillent, pendant les vacances, les personnes handicapées ou les jeunes en difficulté jouent un rôle très important puisqu'ils permettent à la grande machine du médico social de s'arrêter en partie pendant l'été et de faire découvrir d'autres horizons aux personnes déficientes.

Or, pendant longtemps, cette utilité sociale n'a pas été reconnue. Les pouvoirs publics regardaient les vacances

comme une parenthèse dans la vie des établissements et ne jugeaient pas utile de les réglementer.

Les organisateurs de séjours disposaient donc pour tout cadre législatif de la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et de celle de 1992 sur le tourisme. Des textes intéressants mais trop généraux pour statuer sur l'organisation et la formation des animateurs accompagnateurs. De plus il était alors difficile pour les associations comme la nôtre, de poser une question à une administration précise. Jeunesse et sports renvoyait la balle à la DASS, qui renvoyait au ministère du Tourisme, et la boucle était bouclée, vous n'en saviez pas plus.

En l'absence de réglementation, le secteur s'est développé de manière anarchique. Comme l'offre était inférieure à la demande, il était rentable de proposer n'importe quoi, même s'il est à noter que beaucoup d'organismes étaient

réellement sensibles à la prise en charge du handicap et se donnaient vraiment de la peine. Bref, le pire et le meilleur se côtoyaient dans un véritable labyrinthe administratif et pour les parents comme pour les établissements, mettre en place un séjour ne pouvait s'appuyer que sur l'intuition.

Afin d'éviter que les agissements de certains ne ternissent l'image d'une profession et pour poser les premières bases d'une organisation du secteur, les organismes de vacances ont créé, en 1990, le Conseil National des loisirs et du tourisme encadré (CNLTA) avec les associations représentant les personnes handicapées.

Environ un quart de la centaine d'organismes proposant des vacances adaptées ont rejoint le CNLTA, pour échanger leurs expériences, s'identifier et organiser le secteur autour d'une éthique.

Une Charte de Qualité

La première grande étape dans l'effort de transparence a été l'élaboration d'une Charte de qualité proposée à tous, certains organismes ayant déjà leur propre charte éthique. La charte du CNLTA a été élaborée à partir de questions toutes simples : qu'attend-t-on d'elle en termes d'obliga-

tions ? Les organismes signataires de la Charte s'engagent à respecter certaines clauses : offrir aux usagers les garanties de service, d'accueil et d'accompagnement qu'ils sont en droit d'attendre, respecter les conditions contractuelles, fournir une équipe d'encadrement préparée et assez nombreuse, présentant une qualité suffisante pour faire face à sa mission...

Les conditions précises sont détaillées dans l'annexe à la Charte par exemple : vingt adultes handicapés maximum sur une même unité de vie, homogénéité dans le degré du handicap, liste des capacités requises pour être encadrant, etc. En contrepartie, les représentants d'usagers s'engagent à fournir des renseignements fiables et précis lors des inscriptions et à assurer un relais à l'organisme de vacances, pendant la durée du séjour (au minimum une permanence téléphonique).

Mais certaines associations d'usagers se sont inquiétées : au-delà du vœux pieux, quelle garantie peut-on avoir que cette charte soit respectée ? Le CNLTA a donc mis en œuvre un système d'évaluation de qualité pendant les séjours : des directeurs ou des administrateurs d'associations d'usagers ainsi que des membres du conseil d'administration du CNLTA se rendent bénévolement sur les lieux de séjour pour effectuer des contrôles.

N.S.

Tourisme et Loisirs adaptés pour Adultes handicapés

Que dit la charte du CNLTA ?

CNLTA : Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté

Dans le champ du tourisme social, les organismes prestataires, organisateurs de vacances et de loisirs adaptés pour adultes handicapés, et les associations utilisatrices s'engagent solidairement à mettre en œuvre toutes les conditions pour la réalisation de séjours de vacances et de loisirs de qualité, en référence à la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et dans le cadre de la loi de 1992 sur le Tourisme.

La présente Charte, réalisée par le C.N.L.T.A., Fédération regroupant des associations organisatrices de vacances et des représentants d'usagers, concrétise cet engagement et en détermine les fondements.

Les organismes promoteurs de vacances et de loisirs s'engagent à :

1. **EXERCER** leur activité dans les conditions prévues par la législation en vigueur.
2. **OFFRIR** aux usagers les garanties de service, d'accueil et d'accompagnement qu'ils sont en droit d'attendre.
3. **RESPECTER** les conditions contractuelles.
4. **FOURNIR** une équipe d'encadrement préparée et assez nombreuse présentant une qualité suffisante pour faire face à sa mission.
5. **PROPOSER** un hébergement adapté aux caractéristiques du groupe et aux spécificités du handicap.

6. **ASSURER** un programme d'activités en harmonie avec le profil des participants et favorisant leur insertion dans le milieu où se déroulent les vacances.

7. **ACCEPTER** un contrôle de qualité de leur séjour par une personne mandatée choisie en priorité parmi les représentants d'usagers non impliqués dans l'organisation de séjours vacances.

EN CONTREPARTIE,

Les représentants d'usagers, les usagers, les institutions s'engagent à :

8. **FOURNIR** des renseignements fiables et précis lors des inscriptions dans un séjour choisi par rapport à la capacité des personnes concernées.

9. **ASSURER** un relais à l'organisme de vacances pendant le séjour (au minimum une permanence téléphonique entre établissements, familles, tuteurs,...)

Le rôle du C.N.L.T.A. :

Le C.N.L.T.A. est garant des engagements des signataires. Il est représenté auprès des administrations et met en œuvre les études et les mesures nécessaires pour contrôler, défendre et promouvoir l'action de ses membres.

Il est nécessaire de décliner la présente Charte en objectifs opérationnels (Annexe de la Charte), afin de mettre en place un outil efficace permettant de mesurer, au plus juste, la qualité des vacances adaptées proposées (la fiche de visite).

N.S.

Les vacances et les loisirs

Partir en vacances, avoir des activités de loisirs font partie des droits communs à tous.

Cependant, les interrogations des familles restent nombreuses quant au choix du séjour, à la qualité des prestations, aux possibilités de financements.

Quelles est la réglementation en vigueur garantissant la qualité des séjours ?

-Les associations à but non lucratif ayant pour objet l'organisation de séjours de vacances doivent être titulaires d'une **habilitation tourisme**.

-La réglementation est la même pour l'ensemble des mineurs, déficients mentaux ou pas.

L'agrément de jeunesse et d'éducation populaire accordée aux organismes proposant des séjours pour enfants n'est pas obligatoire.

Ceci n'empêche pas le respect de la réglementation en vigueur concernant des séjours pour enfants : déclaration des séjours auprès des directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS), encadrement compétent pour les activités physiques et sportives. Le taux d'encadrement des enfants est également fixé.

-En ce qui concerne les séjours de vacances adaptées proposés à des adultes handicapés, les organismes doivent être agréés « vacances adaptées organisées » (lorsque le séjour est supérieur à 5 jours consécutifs et qu'il est destiné à des groupes constitués de 3 personnes handicapées). Cet agrément est délivré par la DRASS et les séjours, soumis à déclaration, sont contrôlés par la Direction Départementale des Affaires Sociales (DDAS) du lieu où se déroule le séjour.

Quels sont les organismes à solliciter pour obtenir une aide financière ?

A juste titre, financer le séjour est une préoccupation majeure des familles. En effet, un séjour coûte entre 80 et 120 euros par jour environ. Un organisme de vacances adaptées a calculé que le surcoût d'un séjour de vacances adaptées représente 300% du prix du séjour. Ce surcoût lié au handicap comprend la formation de l'encadrement, les charges de cet encadrement (salaires, repas,...) et les véhicules.

Des aides financières sont possibles. Les démarches auprès des organismes concernés sont à effectuer deux à trois mois avant le départ en vacances.

Organismes à solliciter :

- Le Centre de l'Action Sociale (CCAS)
- La mutuelle et/ou caisse de retraite complémentaire de la famille.
- Le comité d'entreprise des parents .
- La caisse d'allocations familiales
- La caisse primaire d'assurances maladie.

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH du département)

Pour les enfants : il faut demander le complément d'allocation d'éducation enfant handicapé ou AEEH et /ou la prestation de compensation.

Pour les adultes : la prestation de compensation peut vous être attribuée pour frais exceptionnels à hauteur de 1300 € sur 3 ans.

En effet, la prestation de compensation peut financer les surcoûts liés aux transports mais aussi les charges liées au surcoût des vacances adaptées, au titre des « charges spécifiques ou exceptionnelles ». (sur justificatifs)

Quels sont les recours possibles lorsque le séjour ne se déroule pas comme prévu ?

En cas d'incident, par exemple un problème d'agressivité de la part d'un vacancier ou un problème de santé mal géré, il convient de se mettre en rapport avec l'équipe d'animation et/ou le responsable du séjour (ou le directeur du centre) pour disposer d'un maximum d'informations.

Le cas échéant vous pouvez vous rapprocher:

- Pour les séjours ou accueils de mineurs : de la direction départementale jeunesse et sports (DDJS).
- Pour les séjours de vacances adaptées : de la DDASS (du lieu où se déroule le séjour), et la DRASS (du siège social de l'organisme).

En cas de litige contractuel (c'est-à-dire portant sur les clauses mêmes du contrat passé entre l'organisateur et la famille (ou l'adulte handicapé), par exemple les prestations hôtelières ne correspondent pas à celles prévues sur le catalogue, il convient de saisir la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) du département de résidence de l'organisateur.

Conseils pratiques : Toujours penser à :

- Prendre connaissance des conditions générales et/ou particulières de vente.
- Remplir la fiche d'inscription en indiquant un numéro de téléphone où l'on est sûr d'être joignable pendant la durée du séjour.
- Ne pas négliger le bouche à l'oreille, ou l'enquête personnelle auprès de l'établissement.

Où trouver des listes de structures de loisirs ou d'organismes de vacances pour des enfants et adultes déficients mentaux ?

- Le Conseil National de Loisirs et de Tourisme Adaptés (CNLTA) est un regroupement d'organismes de vacances adaptées (adultes) et d'associations représentatives de personnes handicapées fédérées autour d'une charte nationale de qualité du tourisme et des loisirs handicapés pour



J'étais à la Grande Motte avec une amie dans un camping pendant 15 jours. L'eau était bonne et il y avait beaucoup d'animations : un groupe péruvien, un bal musette, un spectacle de marionnettes,...
Je m'en vais encore une semaine en Espagne près de Barcelone.

Danielle



Je suis partie 15 jours à St Jean de Luz avec Gilles et Christophe.
On a été en Espagne, on a fait les magasins et on a été à la plage.
Il y avait la piscine dans le camping.

Carmen

adultes handicapés.

CNLTA, 16 rue Blaise Pascal, BP 197, Parthenay Cedex.
Tel 05 49 71 01 32 ou www.cnlta.asso.fr

- Jeunesse au plein air et le comité de la Charte :

Regroupement d'organismes fédérés autour d'une charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisés.

JPA-Comité de la Charte, 21 rue d'Artois, 75008 Paris – www.jpaa.asso.fr

Bon à savoir :

Pour bien choisir le séjour correspondant à la personne handicapée, il faut se référer à la grille d'autonomie présente dans les catalogues : identifier le degré d'autonomie de la personne et repérer les séjours correspondant à ses capacités.

Pour des séjours en intégration, contacter l'organisme pour préparer ces vacances.

Un enfant handicapé peut-il être intégré dans un centre de loisirs sans hébergement ?

Les centres de loisirs sans hébergement s'appellent à présent les « accueils de mineurs sans hébergement ».

Un enfant handicapé ne peut pas être refusé. Néanmoins, il est indispensable que l'accueil des enfants handicapés mentaux se fasse avec des garanties comme la mise en place d'un accompagnement plus individualisé et bien sûr avec une adhésion des animateurs.

Pour en savoir plus sur la réglementation :

- Contacter la direction départementale de la jeunesse et des sports.

- Consulter les sites : www.jeunesse-sports.gouv.fr (mineurs) ou www.handicap.gouv.fr (adultes).

Comment se rendre sur le lieu de séjour ?

- En train : La SNCF s'est engagée dans une politique ambitieuse afin de développer l'accessibilité au voyage pour tous les voyageurs handicapés. Elle met à disposition des équipements en gare, des avantages accordés aux titulaires de la carte d'invalidité, ainsi que des services dans la préparation du voyage.

N.S.

- En train :

Informations pratiques :

Numéro vert SNCF- Accessibilité Service 0800 15 47 53 (24h/24 ; 7j/7).

Site internet :

www.voyages-sncf.com/voyageurs_handicapes.

Toutes les informations sont également disponibles dans les gares, les boutiques SNCF, les agences de voyages agréées et au numéro unique SNCF le 3635. Dites handicap ou tapez le 45.

Pour bénéficier du service « Accès plus » :

Composez le 0890640650 ou accesplus@sncf.fr ou au 3635 puis la touche 4 et « service ».

Attention ! : « Accès Plus » n'est pas encore généralisé à toutes les gares.

- En avion :

La compagnie Air France a mis en place un service d'assistance personnalisé au profit des personnes handicapées, le service SAPHIR. Il aide les voyageurs handicapés à préparer leur voyage, sachant que les personnes handicapées doivent signaler leur handicap dès la réservation et au plus tard 48h avant le départ.

Sur Air France, pour toutes les personnes handicapées mentales, un accompagnateur est obligatoire pour les vols moyens et long courriers. Un accord médical est demandé pour tout voyage non accompagné. Il est obtenu auprès du médecin traitant par l'intermédiaire du service Saphir ou auprès des médecins agréés par la compagnie.

Informations pratiques :

Tel : 0820 01 24 24

Fax : 04 93 18 53 50

Mail : saphir@airfrance.fr

Site web : [Jaccede.com](http://www.jaccede.com)

Site web : <http://www.jaccede.com/>

Association : **Tourisme et handicaps**

280, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Tél. : 01 44 11 10 41

Site web : <http://www.tourisme-handicaps.org/>



DISTRIBUTION DE PRODUITS BUREAUTIQUE INFORMATIQUE

91 bd Charles de Gaulle (64) **LONS**
Tél 05 59 92 10 28 - Fax 05 59 92 10 52

Centre d'affaires Kennedy (65) **TARBES**
Tél 05 62 44 14 55 - Fax 05 62 93 40 39

Le Forum Bat Ederena (64) **BAYONNE**
Tél 05 59 52 26 06 - Fax 05 59 52 26 74



6^{ème} Ballade des Gens Heureux



Motards et personnes handicapées partagent une journée contre les préjugés et pour leur plus grand bonheur.

La ballade des gens heureux, vous ne savez pas encore ce que c'est ? L'idée est simple et ambitieuse à la fois, chaque motard (70 cette année) emmène avec lui une personne handicapée pendant une journée, pour faire une ballade moto, et partager un repas. Tout cela avec plusieurs objectifs : donner du plaisir aux personnes accueillies à l'Adapei 65, travailler à leur ouverture au monde et aux autres, permettre aux motards de découvrir combien les personnes handicapées mentales sont dignes d'inspirer du respect et de la considération.

Cette année, la destination est Oloron-Sainte-Marie. La journée est organisée par l'Adapei 65, grâce à l'aimable collaboration des associations de motards des Hautes-Pyrénées (FFMC en tête), de l'Adapei 64 et de la mairie d'Oloron Sainte Marie.

Des mois de préparation et une logistique bien rodée, pour repérer le parcours, avoir les autorisations, trouver une équipe de sécurité, acheminer 200 repas, etc, etc...

«Au départ, nous avons eu un petit peu peur de voir la pluie tomber sans discontinuer.» explique Claude Bouhelier. «Il y en a eu certes, mais passé Peyrouse, plus rien » Au passage du convoi, les habitants des villages sortent pour voir passer les beaux équipages. Du coup, nos amis motards ne

se sont pas privés de klaxonner, et les résidents de l'Adapei 65 de saluer les badauds. Bref, l'ambiance est à la fête, et les gens heureux essaient du bonheur tout au long du parcours.

Arrivés à Oloron, accueillis par le maire de la ville, qui a salué cette initiative, tous les participants ont pu partager un bon repas (sans alcool) et danser sur les airs de l'orchestre de l'Adapei 64. Des baptêmes motos pour ceux qui n'ont pas pu faire la ballade longue, et il est déjà l'heure de repartir à Lourdes.

Sur le trajet retour, même ambiance qu'à l'aller, festive jusqu'à que la pluie réapparaisse là où elle avait été laissée le matin.

A l'arrivée, un goûter attendait tout le monde, beaucoup de plaisir, tant pour les motards qui ont pu apprécier les personnes qu'ils avaient emmenées, que pour ces dernières qui ont vécu des sensations inhabituelles sur les grosses cylindrées. Les anecdotes de la journée vont bon train, et tout le monde semble bel et bien ravi. Une maman dira « j'avais un petit peu peur. Les motards n'ont pas toujours bonne réputation, mais je ne les regarderai plus de la même façon sur la route, car ce qu'ils ont fait aujourd'hui est épatant. ». Ce jour là c'est sûr bien des préjugés sont tombés dans les deux sens.

Bref, vous l'aurez compris, sécurité, plaisir, solidarité et convivialité ont fait bon ménage tout au long de cette «ballade des gens heureux», l'année prochaine c'est sûr, elle repartira.

N. S.

«Mi choux, mi doux», mais parfaitement hilarant.



Une fête vraiment inoubliable s'est déroulée à la salle des fêtes de Montastruc à l'initiative de notre association, par le biais du comité des fêtes, pour ceux

qui ne sont jamais de la fête parce que trop long, trop loin, trop bruyant... pas adapté...

La principale raison de la réussite de cette fête est le choix judicieux de son animateur, que M. Bouhelier a fait venir du Tarn.

« Mi choux, mi doux » c'est son nom. On peut le définir comme un clown particulièrement doué et doublé d'une humanité sans faille.

Quand d'autres se seraient contentés de faire leur spectacle sur scène, lui a mis un point d'honneur à faire le tour

de la MAS pour aller à la rencontre des personnes qui ne peuvent venir à la fête. Il leur a apporté sa bonne humeur communicative et a fabriqué des chapeaux rigolos avec des ballons.

Les plus démunis ont donc été les premiers servis.

Dans la salle des fêtes, où ont pris place les jeunes et les adultes de différents établissements de l'Adapei 65, il a continué à fabriquer des chapeaux pour tous, personnes ordinaires et extraordinaires, et toujours en musique.

Ensuite ce ne fut que jeux participatifs, tours de magies hilarants. Il a su mettre chacun dans des situations burlesques et propres à rire, sans ridiculiser personne.

De la magie à l'état pur, durant tout ce long moment qu'on aurait voulu ne voir jamais s'arrêter. Une vraie prestation adaptée. Du sur-mesure.

Et quand on sait que les bénéficiaires de cette journée sont allés financer des maisons d'accueils spécialisées au Vietnam, on ne peut qu'applaudir des deux pieds, avec des grandes chaussures de clown bien sûr.

N. S.

« Parlons En »

En juin, cette année il y a eu exactement 5 ans déjà que vous m'avez confié la présidence de notre association.

Cinq années riches en événements qu'il me semble important de nous remémorer, ne serait-ce que chronologiquement, pour constater le travail accompli et indiquer la tendance de l'évolution de l'A.D.A.P.E.I., dans le contexte 2008 et à venir.

Revenons donc en juin 2003.

Juste après l'élection du bureau.

• Démission du directeur de l'ESAT « LES 3 SOLEILS » : Monsieur DEJEAN.

C'est alors que nous décidons de créer le complexe des ESAT. Les ESAT « L'ENVOL » et les « 3 SOLEILS » auront un directeur commun : Monsieur André BARREYAT directeur de « L'ENVOL », jusqu'alors.

• Une affaire de soi-disant maltraitance, au sein de l'ESAT L'ENVOL datant des années 1999 à 2000, est soulevée par l'administrateur Monsieur BALLESTER. Après enquête des services de la DDASS et du Procureur de la République l'affaire est déclarée sans fondement.

Ce fut une période difficile pour les personnels, l'équipe de direction, le bureau et le conseil d'administration.

• Réactivation de la cuisine de la MAS LES CIMES à Lourdes, à la satisfaction de tous. Les cuisines ne fonctionnant pas, les repas étaient fournis par l'Hôpital de Lourdes.

• Création d'une classe délocalisée à l'école d'Azereix.

• Construction de la station d'épuration pour l'I.M.E et la MAS DE MONSTASTRUC (subventionnée par l'Agence de l'Eau à 25 %).

• Madame BLAISE, directrice de la MAS LES CIMES, démissionne le 31 mai 2005.

• Monsieur Jean CAVE est embauché comme directeur de la MAS LES CIMES.

• Lancement et réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des personnels de l'A.D.A.P.E.I. et auprès d'une partie des parents.

• Suite à l'enquête, un audit plus spécifique sera fait au niveau de l'I.M.E de Tarbes et du FAM d'Azereix.

• Dans tous les établissements, sont élaborés :

- les règlements de fonctionnement,

- les contrats de séjour,

- les livrets d'accueil.

• Des réflexions sont menées sur le projet la Montjoie.

• Le Projet, du foyer occupationnel et du foyer de vie sur le site d'Azereix, reçoit un avis favorable du CROSMS, mais le Conseil Général, qui est le financeur, a émis un avis défavorable.

• Licenciement du directeur Général, Monsieur FOURNY.

• Rénovation de la 5ème Villa, à la MAS LES CIMES.

• Aménagement de l'atelier de la sous traitance à l'ESAT les 3 SOLEILS, à Bordères.

• Construction des nouvelles cuisines à l'ESAT les 3 SOLEILS, à Bordères.

• Embauche de Monsieur Jean Philippe GUILLAUMON comme directeur du Siège Social et coordinateur.

• Embauche d'un contrôleur de Gestion, Madame Evelyne CHOUZENOUX.

• Nouvelle organisation = Nouvel Organigramme.

• Elaboration du système d'information.

• Elaboration du schéma directeur 2007-2012 (cf. doc. fournis en AG).

• Elaboration du projet associatif (cf. doc. fournis en AG).

• Formation des professionnels à l'auto évaluation, conformément à la loi.

• Embauche de Madame Sylvie MAURA, Directrice des Ressources Humaines.

• Embauche à mi-temps, de Monsieur Nicolas SEMMARTIN, au poste de communication.

• Aménagement du sous-sol, en buanderie et atelier pour les hommes d'entretien, au FAM d'Azereix.

• Elaboration d'un projet de création d'un appartement pour personnes dépendantes et accueil temporaire, au FAM d'Azereix.

• Remise en route du projet de construction du FAM de BONNEFONT.

• Déménagement, pour cause de vétusté, du Foyer d'Aurensan au foyer d'Urac.

• Elaboration du projet de foyer, Rue du 4 septembre à Tarbes.

• Changement de directeurs :

- Monsieur BAROKAS quitte la direction de l'I.M.E de Tarbes pour s'occuper de la section TED d'Ossun et des projets autisme au sein de l'association.

- Madame GOMBERT quitte BONNEFONT pour prendre la direction de l'I.M.E de Tarbes.

- Monsieur ROUSSILLE prend la direction du FAM de BONNEFONT et devient ainsi directeur du complexe I.M.E – MAS MONTASTRUC et FAM BONNEFONT.

- Monsieur COLOMES est embauché comme directeur adjoint, à BONNEFONT.

• Création de la section des troubles envahissants du développement de l'I.M.E, à OSSUN.

• Développement du SAVS.

• Projet SAMSAH.

• Renforcement des berges de la Baise, à Montastruc.

• Aménagement de l'atelier Nid d'Abeilles, à l'ESAT L'ENVOL, pour la SOCATA

• Installation des serres et des sanitaires, à la Montjoie.

• Elaboration du projet accueil de jour, à Lourdes.

• Elaboration du projet de la 6ème Villa pour personnes Autistes et du projet accueil temporaire, à la MAS de Lourdes.

• Elaboration et mise en place de la section pour autistes de haut niveau, à Lourdes.

• Démarrage des travaux au F.A.M. de BONNEFONT

• Rachat du foyer LAS NEOUS de Lourdes, à l'OPH 65.

« Parlons En » (suite)

- Rachat des deux pavillons de l'entrée de la MAS de Lourdes, à l'OPH 65.
- Elaboration de la motion concernant la situation des ESAT (cf. doc. fourni en AG).

C'est en écrivant ce qui a été réalisé, même sommairement, que l'on perçoit la réalité du chemin parcouru ensemble.

Tout cela a été possible grâce à la participation et l'implication des directions et de leurs équipes, d'un conseil

d'administration qui a su prendre des décisions courageuses et novatrices, impulsées par le travail formidable d'un bureau imaginatif et pugnace.

Désormais, je n'attendrai pas cinq ans. Je vous informerai régulièrement à chaque journal.

Dès le prochain « Altitude » nous parlerons des événements de cette fin d'année 2008.

Je remercie tous ces acteurs salariés et bénévoles qui mettent leurs compétences au service de l'utilisateur qui est et reste le centre de nos préoccupations.

Alain SCHWEBEL

En bref A.D.A.P.E.I.

devient Adapei

On en parle à l'Unapei et dans les associations affiliées.

Fini les A.D.A.P.E.I., les ADAPEI, vive les Adapei.

Ca ne change pas grand-chose, mais c'est plus vite écrit et certains l'avaient déjà mis en place. Précurseurs ou fainéants ?

Colloque sur le vieillissement de la personne handicapée mentale

Intervention de madame Ch. Tailhades, vice présidente de l'Adapei82 - du 10 avril 2008 à Montauban

Handicap... Vieillesse... Quels vilains mots Dans notre société qui privilégie la jeunesse, la beauté et la productivité.

Le regard social joue un rôle important dans la problématique des personnes vieillissantes, à fortiori dans celle des personnes handicapées vieillissantes : effectivement ces personnes supportent une double stigmatisation, elles sont handicapées d'abord et en plus elles sont vieillissantes voir vieilles. Deux images très négatives.

Afin de prévenir le vieillissement, il est important d'aménager les conditions de travail. Dès que cela est nécessaire, de lutter contre la monotonie et la lassitude qui entraînent le désintérêt et contribuent certainement au vieillissement précoce. Mieux vieillir est possible en maintenant un bien être corporel par une hygiène alimentaire et la pratique régulière d'activités physiques adaptées.

Par ailleurs, l'augmentation de l'espérance de vie des personnes handicapées conduit à rétablir un « état nature » des choses. Les parents tendent à disparaître avant leur enfant handicapé. Alors la question des équilibres familiaux et de la solidarité familiale se pose de façon accrue et la notion de « rupture » semble maintenant inévitable. Elle pourrait cependant être moins brutalement ressentie si un travail de préparation à la séparation était engagé. Il

convient donc de ne pas occulter la prise en compte de la dimension spirituelle et l'écoute des questions fondamentales concernant la vie et la mort !

Les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nous donnent un nouveau cadre législatif respectueux des personnes, en respectant l'expression de leur projet de vie, nous devons leur donner les moyens de le mettre en œuvre et lui permettre d'être évolutif.

La conclusion de Monsieur Roland Pons, assistant social à l'Adapei82.

Le vécu des familles est passé depuis 50 ans de la première certitude : « Nous ne vieillirons pas ensemble » à celle d'un projet que l'on souhaitait prolonger le plus longtemps possible en mieux : « Nous vieillirons ensemble ». Et enfin aujourd'hui, nous sommes obligés de préparer cette nouvelle perspective : « Tu vieilliras après nous ».

C'est l'avenir et l'affection portée à ces « grands enfants » qui nous invite, nous oblige à écrire, à construire, à vivre avec eux et avec leurs familles. Sans ces dernières beaucoup de choses n'auraient pas été possibles...

Cet avenir, pensé à l'avance par tous, sera porteur d'espoir pour tous !

Serge Rétif

Ce n'est qu'un résumé sur le colloque du vieillissement de la personne handicapée mentale. Un dossier se trouve au siège social de l'Adapei65 pour les personnes intéressées.

Rando pour tous, année 2008... Pour tous ?



Pour nous en tout cas, les randonneurs de l'A.S.L., E.S.A.T. « les 3 soleils » à Bordères !

Plusieurs autres se sont fait avoir, ils n'ont pas eu confiance. Quelle idée de se laisser impressionner par les pluies des semaines écoulées !

Ne vous l'avais-je pas dit? Le soleil était commandé pour le 7 juin à Casteljajac.

Le soleil était là !!!

Heureusement, quelques-uns (près d'une centaine quand même !) ont pu marcher en compagnie de nos magnifiques « Joggeurs Randonneurs du Plateau ». Pour une fois, ceux-ci avaient mis un peu en sourdine leur côté «joggeur». pour nous permettre d'apprécier, en randonneurs plus tranquilles, les circuits repérés.

Les vallonnements, les échappées de vue sur les lointains, la verdure (eh oui, la pluie a son utilité, c'est sûr), la limpidité de l'air, les parlottes, le plaisir...

Un léger retard pour l'arrivée de la petite rando du matin, savez-vous pourquoi ? Il est à Casteljajac, une vielle dame qui ne fait pas mystère de son âge (plus de 90 ans). Dans son jardin se mélangent allègrement et foisonnent fleurs et légumes. Par-dessus la haie, Dédé, Marie-Lise, Jack, et quelques autres n'ont pas résisté aux échanges de conseils sur les bienfaits de la « bouillie bordelaise ». Qu'en penserait le jardinier attiré de Versailles ?

Soudain l'orgue de Barbarie les alerte. Vite ils viennent voir ce qui se passe sur la place. L'apéritif débutait sans eux !

Les chants s'élèvent en attendant les arrivées échelon-

nées « du grand tour ». Attention, ne vous mettez pas à table tout de suite ! « nos Gens du Plateau » ont prévu une pause culturelle avant les agapes (visite de l'église de Casteljajac) !

Madame Délas, sachez que nous avons rarement vu nos randonneurs aussi attentifs, mais vous le méritez avec votre talent de conteuse, avec aussi la richesse du retable de l'église.

Puis un passage de nuages, mais juste pour rafraîchir un peu l'excitation de la fin de repas et convaincre de se remettre sur nos deux pattes. La marche de la fin d'après-midi, c'était sûrement l'alibi pour échapper aux rangements, n'est-ce pas Christian ? (je rigole !!!) je dois dire que certains coups de balais masculins et passages de frigone m'ont laissé pantoise et admirative à la fois!

Quelle bonne idée a eue notre Président du CDRandonnée 65 de confier cette année l'organisation de cette journée aux « Joggeurs Randonneurs du Plateau ». Ils se sont « arrachés », c'était super ! Qui va s'y coller l'année prochaine ? où ? en tout cas je peux vous dire que nos randonneurs de l'A.S.L., E.S.A.T. « les 3 soleils », en redemandent ; ils m'ont confié leur intention de faire une publicité énergique près des copains des foyers, car « c'est pas juste que les autres n'aient pas pu venir ».

À l'année prochaine donc et ne l'oubliez plus, le soleil sera là !

Pour le plaisir de tous, il est un rendez-vous que nous ne devons plus manquer maintenant. Soyons attentifs à la parution de la date, guettons-la, vivement la prochaine journée « Rando pour tous » !

*Claire Renard - Secrétaire du CDRandonnée 65
Randonneuse-tchatteuse ASL « les 3 soleils »*

Jacques Cargo Cactus



Nous sommes descendu le Jeudi 3 Juillet 2008 à Lourdes à L'ADAPéI POUR LE JOURNAL Altitude et parler de mes BANDES DESSINÉES et de JACQUES CARGO CACTUS. Je fais aussi des autres BANDES DESSINÉES : Les enfants du capitaine Grant et 20.00001ieues sous les mers. J'ai aussi inventé un conte de fée : ça se nomme LE ROYAUME DES ANIMAUX. Moi aussi j'aime les PYLONES et, comme Nicolas, j'en dessine. J'ai inventé le journal de JACQUES CARGO CACTUS et je lis des TINTIN, des ASTERIX, des BLAKE et Mortimer, des MICHEL VAILLANT, RIC HOCHET LUC ORIENT Et des

LUCKY LUKE. Je fais aussi des PROMENADES de l'aérobranche, de la GABARE sur la Baise. J'ai été à Fontainebleau et dans MARIE LA FORET* et pendant une promenade je me suis déboîté le genou. Nous irons en CORSE avec le groupe «ASL» qui veut dire ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS. Je fais de la pêche avec PHILIPPE MARTINET et de la STIDO avec FABRICE FOURCADE(en septembre peut être encore).

(Texte conçu par Jacques sur sa machine à écrire)

*Blague habituelle de Jacques : Marie LAFORET et MARLY LA FORET

Jacques Renard





ADMISSIONS CHANGEMENTS D'ETABLISSEMENTS

Entrée de :

- ▶ BOUKHALLAD au SESSAD le 10/04/08
- ▶ Mathieu CHANDELIER au SESSAD le 14/04/08
- ▶ Magalie PLE a intégré l'ESAT Bordères le 1/05/08 était à l'ESAT Lourdes
- ▶ Florent LAMBERT le 5/05/08 à l'ESAT Bordères
- ▶ Pierre JANEAU Pierre le 1/06/08 au SAMSAH
- ▶ Jonas PARENT le 1/06/08 au SAMSAH puis à l'ESAT Lourdes le 2/06/08
- ▶ Laurent BERNAUT le 1/06/08 au SAMSAH
- ▶ Matthieu SOURP le 1/06/08 au SAMSAH
- ▶ Simon KAGAN le 1/06/08 au SAMSAH puis à l'ESAT Lourdes le 1/07/08
- ▶ Sylvain GALAN BLANC le 28/08/08 au SESSAD
- ▶ Charlotte FROMONT le 28/08/08 à l'IME Tarbes
- ▶ Marion DECHA le 28/08/08 à l'IME Tarbes était au SESSAD
- ▶ Alexis FERDINAND le 28/08/08 à l'IME Tarbes était au SESSAD
- ▶ Sylvain GALAN BLANC le 28/08/08 au SESSAD
- ▶ Damien JOLY le 1/09/08 à l'IME Tarbes
- ▶ Thibaut LEPINE le 1/09/08 à l'IME Tarbes
- ▶ Damien LAFARGUE le 1/09/08 à l'IME Tarbes
- ▶ Laurent BERNAUT le 1/09/08 à l'ESAT Lourdes
- ▶ Alexandre LOPEZ le 1/09/08 à l'ESAT Lourdes
- ▶ Clément RICQUEBOURG le 4/09/08 à l'IME Montastruc
- ▶ Luka LASSERRE le 10/09/08 à la Section TED à Ossun
- ▶ Océane ALACIR le 19/09/08 au SESSAD
- ▶ Thibaut ENGIN le 23/09/08 à l'IME Montastruc
- ▶ Bryan POTTIER le 1/10/08 au SESSAD

Sortie de :

- ▶ Jean-Baptiste GUILHAUMON (IME Tarbes) le 15/07/08
- ▶ Thimotée GUILHAUMON (IME Tarbes) le 21/07/08
- ▶ Daniel RICHARD ZIGLER (IME Tarbes) le 27/08/08 pour l'IME St Michel de Biscaye à Lourdes
- ▶ Lucas GONCALVES du SESSAD le 27/08/08
- ▶ Estrella MERINO (MAS Montastruc) le 17/09/08 pour un placement en Belgique
- ▶ Nathaly TAN (IME Montastruc) le 17/09/08 pour un placement en Belgique
- ▶ Chantal DESPRES (MAS Montastruc) le 17/09/08 pour un placement en Belgique
- ▶ Jérôme MOTTER (MAS Montastruc) le 17/09/08 pour un placement en Belgique
- ▶ Christophe VOLLEREAUX (MAS Montastruc) le 17/09/08 pour un placement en Belgique

Départ à la retraite de :

- ▶ Bernadette CHANABE (ESAT Bordères) le 30/09/08

Mariage de :

- ▶ Sophie CALERO et Marc JOVET (tous les deux à l'ESAT Lourdes) le 26/07/08

Naissance :

- ▶ d'une petite fille Elisa au foyer de la fille de M. et Mme BESSE le 2/10/08

DECES

- ▶ M. SIMON Christian (papa de Sébastien – MAS Montastruc) le 5/05/08
- ▶ La grand-mère paternelle de Wilfried SAEZ (ESAT Bordères) le 6/05/08
- ▶ M. Michel RECAGNO (papa de Joël – ESAT Lourdes) le 27/05/08
- ▶ Mme PLOWY Nicole (maman de Denis – FAM Azereix) le 30/05/08
- ▶ Mme VERDIER Martine (maman de Nicola LAFFONT – ESAT Lourdes) le 17/06/08
- ▶ M. GHELFI (papa de Didier – ESAT Bordères) le 1/09/08
- ▶ M. BOY Daniel (frère de Robert – qui était à l'ESAT Bordères) le 10/10/08
- ▶ M. BIENAIME Jean (papa de Régine – ESAT Bordères) le 20/10/08
- ▶ M. CABROL Eugène (papa de Patrick – ESAT Lourdes) le 21/10/08
- ▶ M. AGERT Louis (papa d'Annie – MAS Lourdes) le 21/10/08
- ▶ Mme COURREGES (maman de Pierre – FAM Bonnefont et Cathy ESAT Lourdes) le 29/10/08
- ▶ M. LERIDA Francisco (frère de Carmen – ESAT Lourdes) le 2/11/08

DEUX PIONNIERS NOUS QUITTENT

Michel RECAGNO, Administrateur de la première heure, Président de l'ADAPEI de 1988 à 1989, nous a quittés le 27 mai dernier.

Nombreux étaient les parents et amis de l'A.D.A.P.E.I. à l'accompagner lors de ses obsèques, et à entourer Renée son épouse, son fils Joël accueilli à l'ESAT « L'Envol » à LOURDES et toute sa famille.

Maurice GRIGNON Président fondateur de l'AFDAIM de Carcassonne, à l'origine des premiers C.A.T. et de notre Mouvement nous a également quittés ce 15 octobre.

Beaucoup de nos anciens, se rappelleront de son soutien lors de la création de notre Association, et de cet ardent défenseur des personnes que nous représentons.

Nous nous associons à la douleur de leurs familles dans cette épreuve.



DRIF

Direction du Réseau Institutionnel France

une équipe de spécialistes

- *caisse de retraite*
- *compagnie d'assurance*
- *mutuelle*
- *institution de prévoyance*
- *congrégation...*
- *association*



CONSEILS
en gestion des énergies
MAINTENANCE
d'équipements thermiques,
électromécaniques et de climatisation.

Une entreprise Locale, Une équipe compétente et dynamique,
Pour vous apporter :
Conseils, Confort (chauffage ou climatisation)
Sécurité de fonctionnement
et réduire vos dépenses d'énergie.

DÉPANNAGE 24H/24
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS COMPRIS

GEMATHEC - Gérant : Jean-Paul BUISSON
7, Rue de l'Industrie - Zone Industrielle - 65320 BORDERES/ECHEZ
Tél. 05 62 38 33 22 ou 06 10 92 62 47

CIL
PYRENEEN

1%

logement

POUR ACQUERIR VOTRE LOGEMENT,
POUR EFFECTUER DES TRAVAUX
DANS VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE...

AVANT TOUTE DEMARCHE

Contactez nous gratuitement :

33, rue du IV Septembre

BP 434 - 65004 TARBES Cedex

tél. 05 62 44 50 33

fax 05 62 44 50 39

NOUS VOUS FOURNIRONS TOUS LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES
AU MONTAGE DU DOSSIER



C'est sous le signe du Far West que l'association a organisé sa fête annuelle à Azereix. Pour l'occasion, les jardins avaient pris des airs de Far West, grâce à un décor de carton pâte inspiré de l'univers de Lucky Luke et réalisé par les personnes accueillies au FAM. Les bénévoles du comité d'animation, chapeaux de cow-boys vissés sur la tête, se sont eux aussi démenés pour faire de cette journée une réussite : Démonstrations et initiations à la danse country (par «passion country 65»), pêche à la ligne (par la fédération de pêche), jeux de massacres, promenades en quads, animations sportives avec l'ASCL65, tombola, etc..., rien n'avait été oublié pour divertir les 500 personnes présentes. La fête associative est comme toujours l'occasion de mettre en valeur les talents des personnes accompagnées par l'association. Ainsi, pièces de théâtre, démonstration de djembés, chants, se sont succédés sous des applaudissements mérités. Cette fête annuelle constitue un moment fort dans la cohésion entre familles, amis, résidents et professionnels de l'association. Un dîner et une soirée dansante ont donc clôturé cette journée, où tout le monde évolue ensemble, bien au-delà des différences.

N.S.

Fête associative de l'Adapei 65